

PRUNAY
ZI MONT DE SILLERY 51360 PRUNAY
03.26.08.76.25

Bon No: 008807699		1ere Gachée: 07:42 (1)		Date: 08/12/2025		ROG041225121553		Zone: TRANSPORT TOI	
client: 412700		Quantité: 1.00 m3		référence commande(2):		Véhicule: M19 TAPIS CHOSROE			
chantier: 276965		CLIENTS AU COMPTANT NON A		51520 Recy		CHOSROES CHOSROES			
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale		ATTENTE 00:00	
08:33		température:		vitesse du vent:		validité:		CONSEILS DE SECURITE: Xl:irritant en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures	
code Béton NJB254C310D		désignation(6)(8) BPS		certification		classe d'exposition(3) XF1		Classe Chlorure CL 0,20	
consistance(7) S4		Dmax 10		ciment(type et classe) CEM2 A-S 42.5 N CE PM NFCEM2 A-S 42.5 N		Additions(type) 0		dosage(C+Ka)(5) 0	
Résistance caractéristique(4) C25/30		appellation commerciale C25/30 XF1 S4 Dm10 CEM2 310		Propriétés particulières spécifiées					
SERVICES		ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE					
LOCATION TAPIS AU TOUR CONTRIB ENVIRON HAUSSE ENERGIE REP		F.SYNTHETIQUES SPHRE 7200		NOM:		signature du client:			
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:		signature:							

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cylindres.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1